10 JUGEMENT RENDU A JOLIETTE:—Que le régistrateur n'est lenu de donner son mémoire de frais sur radi- ation que lors de l'enregistrement et dépôt du titre du shérif.	66
20 Ordres de l'exécutif.	
I. Lettre de J. C. Auger demandant la rêgle à suivre relativement à l'Avis de transmission d'immeubles, au cas de plusieurs successions découlant l'une de	
l'autre	68
II. Réponse du procureur général ordonnant de recevoir, à l'avenir, les avis contenant chacun plusieurs transmissions de plusieurs lots, dans des successions	00
différentes entre les mêmes héritiers	69
AVIS AUX RÉGISTRATEURS,-NOTICE TO REGISTRARS	71
Memoranda	72